

UN RESEAU DE PARTENAIRES

coordonnés pour des parcours
sans rupture :

Structures médico-sociales :

Etablissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap moteur, psychique, atteints de troubles visuels et/ou auditif, Centre intercommunal d'Action Sociale, Service d'aide à domicile, Structures du secteur de l'addictologie, etc.

Secteur Sanitaire :

Centres Hospitaliers du département, Cliniques, Services d'hospitalisation à domicile et/ou d'aide à domicile, etc.

Professionnels libéraux :

Educateurs spécialisés, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, etc.

Partenariats divers :

Logement, transports, etc.

Couverture
départementale

Situations
critiques

Aide aux
financements
des prestations
libérales.

Tout
handicap
(hors TSA)

Sans solution
d'accompagnement
adaptée

Solution
d'accompagnement
transitoire



POLE DE COMPETENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISEES

📍 475, boulevard du chemin vert
40 000 Mont de Marsan

📞 07 88 72 20 16 / 06 73 94 82 58

✉ contact@pcpe40.fr

*Pouvant intervenir sous forme de prestations
indirectes en fonction des besoins de la personne*

LES MISSIONS DU PCPE :

- **Evaluation** de la situation.
- Elaboration d'un **Projet Personnalisé d'Interventions**.
- Mise en place et **coordination de prestations directes** par les professionnels du PCPE ou **indirectes** hors nomenclature CPAM par nos partenaires (ergothérapeutes, psychologues, éducateurs spécialisés, associations, ESMS, sanitaire, etc.).
- Accompagnement **des familles et pair-aidants** (soutien ou guidance).

LES PROFESSIONNELS :

- > Deux **Coordonnatrices** de parcours,
- > Un **Psychologue** (évaluation et supervision des pratiques professionnelles),
- > Des services supports.

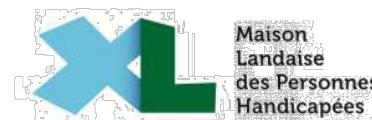
... et des PARTENAIRES...

LE PUBLIC CIBLE :

- **20 personnes** (en file active)
- De **l'enfance à l'âge adulte**
- Pour **tout type de handicap** (sauf TSA).
- **Situations complexes** nécessitant la mise en place de prestations pour :
 - > Absence de solution d'accueil en établissement ou accueil inadapté,
 - > En période de transition entre deux établissements ou services,
 - > Contexte d'épuisement familial, manque de relais,
 - > Handicap complexe, rare, etc.

CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

Être en possession d'une orientation notifiée par la MLPH



836 Avenue Eloi Ducom
40 000 Mont-de-Marsan